

Assemblée générale du 2 février 2014

Le Corum étant atteint le président, Bernard Menaut ouvre la séance à 15h19

Membres présents : 35

Pouvoirs : 8

A LEGROS Pascal de Charly Foucault et Anne de Malézieu

A BULOT Roger de Annick Legrand

A Yves BACLE de Masson Joël

A ESPINASSE Delphine de Perret Philippe

A SAUGER Nicolas de Christophe Gilbert

A Muriel LEROUX de Camille Bougot et Nicolas Filiatre

Votants : 43

Le président relaie les excuses de Jean-Robert Jacquet, président du syndicat Aquaval, d'Alain Coulangeon, président du CODEP28 FFESSM et de Bernard Nowak, Président du comité centre FFESSM. Il salue la présence de Philippe Ruhlmann, conseiller général et de Gérard DEVOIR représentant Jean-Pierre Boudrot adjoint en charge des sports.

Bernard Menaut poursuit par le rapport moral

Présentation du rapport moral du président: (en annexe 1)
Adopté à l'unanimité.

Présentation du rapport d'activité: (en annexe 2)
Adopté à l'unanimité.

Présentation du rapport financier: (en annexe 3)
Adopté à l'unanimité.

Elections:

43 votants

Suite à un renouvellement important et à 2 démissions 5 places sont vacantes.

Cinq candidats se sont déclarés :

- Yves BACLE
- Véronique BOURGEOIS
- Anne de MALEZIEU
- Delphine ESPINASSE
- Gilles DOUYER

Résultats du vote :

- Yves BACLE 43
- Véronique BOURGEOIS 43
- Anne de MALEZIEU 43
- Delphine ESPINASSE 41
- Gilles DOUYER 43
- Pascal LEGROS 2
- Noël André CASSAIGNE 1 (2 noms supplémentaires sur le même bulletin)

Les cinq candidats déclarés sont élus.

Le comité directeur propose à l'assemblée d'élire Roger BULOT au poste de président.

Résultat : 42 voix 1 blanc , élu.

Notre nouveau président prend la parole pour présenter les tâches respectives des membres du bureau.

Président : Roger BULOT Présidents adjoints: Gilles DOUYER et Nicolas SAUGER

Trésorière: Delphine ESPINASSE Trésorier adjoint: Yves BACLE

Secrétaire: Didier POURSAIN secrétaire adjointe : Anne de MALEZIEU secrétaire adjoint Jean pierre BERNARD

Chargés du site du club: Gilles DOUYER et Jean Pierre BERNARD

Chargées des festivités: Delphine ESPINASSE et Véronique BOURGEOIS

Roger BULOT propose ensuite au vote le changement du siège social de perche plongée à son adresse personnelle.

Adopté à l'unanimité.

Pour terminer notre assemblée générale, Roger BULOT tient à clarifier les quelques malentendus qui ont pu nuire à la bonne ambiance générale du club; il tient à remercier notre ancien président, créateur de Perche Plongée pour son implication au sein du club. Il précise qu'aucune anomalie n'a été trouvée dans la gestion des bouteilles du club. (Texte en annexe 4)

L'ordre du jour ayant été épuisé l'assemblée générale est close à 16h23.